



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21/03/2019

PRESENTS :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Thierry QUINTARD | <input type="checkbox"/> Evelyne ZIBOURA | <input type="checkbox"/> Yves GIROUD |
| <input type="checkbox"/> Christine BEAUBOUCHEZ | <input type="checkbox"/> Cédric BON | <input type="checkbox"/> Bernard ROQUEPLAN |
| <input type="checkbox"/> Jean-Pierre HUGUET | <input type="checkbox"/> Marie-Christine MARTIN | <input type="checkbox"/> Patrice AMBROSIONI |
| <input type="checkbox"/> Valérie DIAS | <input type="checkbox"/> Sylvie DURANTON | <input type="checkbox"/> Marie-France ELSENSOHN |

POUVOIRS :

Anne-Marie THIVOLLE à Marie-Christine MARTIN
Claire SATIER à Christine BEAUBOUCHEZ

ABSENTS :

Gilles AUDOUARD
Jean-Claude ROCHE
André BRACCHI

Christophe FLORIT
Fabrice MANGE

Monsieur Jean-Pierre HUGUET a été élu secrétaire à l'unanimité.

La séance est ouverte à 20h08.

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018

Trois observations ont été formulées par Madame Sylvie DURANTON :

- Chapitre 7, 2^{ème} ligne : 3€ au lieu de 3 E
- Chapitre 7, 6^{ème} ligne : pour caverne. au lieu de pour ;
- Chapitre 7, 13^{ème} ligne : salle au lieu de sale

Il est donné accord pour ces trois modifications.

VOTES : Pour : UNANIMITE Abstention : 0 Contre : 0

2-VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 : COMMUNE, EAU, IMMOBILIER

Présentation des comptes administratifs par Monsieur Le Maire.

COMMUNE

Pour les dépenses de fonctionnement, l'année a été favorable :

Des précisions ont été demandées pour le code 6262 (abonnements télécoms + communications), pour le 6182 (SVP + documentations générales) et pour le 6236 (publications de la mairie).

		Prévu	Réalisé	Rappel 2017
O11	frais généraux.	636 015	294 625	298 839
O12	personnels	580 100	568179	565 183
O14	fond péréquation com.	21 000	16 300	20 967
65	subv.particip.à des tiers	142 100	138 453	118 887
66	intérêts	32 700	23 697	36 830
	Total	1 411 915	1 041 254	1 040 706

Pour les recettes de fonctionnement, stabilité :

	Prévu	Réalisé	Rappel 2017
produit des services	133 600	120 575	132 403
impôts directs	624 931	630 070	614 935
dotations communauté	29 505	29 505	29 505
taxe sur l'électricité	34 000	34 084	34 229
taxe sur les mutations	78 000	89 000	78 586
DGF	162 000	157 400	162 936
Dot Solarité Rurale	28 000	29 061	28 029
dotations Département	38 000	34 259	41 252
remboursement divers	21 700	25 803	29 563
Total	1 149 736	1 149 757	1 151 438

Pour les dépenses d'investissement, un emprunt est arrivé à terme et les dépenses sont en baisse :

	Prévu	Réalisé	Rappel 2017
dette en capital	140 800	109 089	136 570
études, PLU	9 000	0	20 556
logiciels	1 500	0	0
matériels / mobiliers	13 500	28 495	42 828
voirie , cimetière	67 600	29 800	7 210
travaux bâtiments	62 400	39 324	30 251
SEDI éclairage	29 000	25 968	15 363
Travaux access. Régie	20 000	4 800	
Total	343 800	237 476	252 778

Pour les recettes d'investissement, il n'y a pas eu d'emprunt, pas de subventions pour les bâtiments techniques et pas de récupération des 142 k€ mis de côté pour l'affaire CIANCIA :

	Prévu	Réalisé	Rappel 2017
FCTVA	29 100	28 014	0
Taxe d'aménagement	24 785	26 893	33 838
subventions	171 167	0	16 320
Récup. dépôt CDC	142 000	0	0
emprunts	100 000	0	0
Total	467 052	54 907	50 158

EAU

	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
Dépenses d'exploitation	32 043,65	14 492,71	Dépenses d'investissement	101 043,95	4 573,33
Recettes d'exploitation	32 043,65	22 328,10	Recettes d'investissement	101 043,95	14 311,00

IMMOBILIER

	Prévu	Voté	Réalisé
Dépenses de fonctionnement	38 554,70	53 554,70	22 673,99
Recettes de fonctionnement	38 554,70	53 554,70	39 461,08

	Prévu	Voté	Réalisé
Dépenses d'investissement	31 200,92	43 200,92	32 257,08
Recettes d'investissement	31 200,92	43 200,92	700,00

Monsieur Le Maire quitte la salle du Conseil pour ne pas participer au vote.

VOTES : Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

3-APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 : COMMUNE, EAU, IMMOBILIER

Monsieur Le Maire rappelle que ces comptes de gestion constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Considérant que les écritures de ces comptes administratifs et des comptes de gestion correspondent, le Conseil Municipal prend acte des comptes de gestion du Trésorier pour l'exercice 2018.

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

4-DELIBERATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2018 : COMMUNE, EAU, IMMOBILIER

COMMUNE

Le Conseil Municipal constate que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 381 455.90 €.

Il décide d'affecter 232 063.76 € en réserves R1070 en investissement et 149 392.14 € en report en fonctionnement R002.

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

EAU

Le Conseil Municipal constate que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 17 557.20 €.

Il décide d'affecter 17 557.20 en report en exploitation R002.

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

IMMOBILIER

Le Conseil Municipal constate que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 30 041.79 €.

Il décide d'affecter 30 041.79 € en réserves R1068.

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

5-VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019 : COMMUNE, EAU, IMMOBILIER

Présentation des budgets primitifs par Monsieur Le Maire.

COMMUNE

Pour les dépenses de fonctionnement, pratiquement 50% concerne le personnel. Concernant la Formation Professionnelle, il faut penser à la CARSAT qui peut nous épauler.

Pour les recettes de fonctionnement, rien à signaler.

Pour les dépenses d'investissement, une discussion a été ouverte sur la pose d'un brise-vent devant l'entrée de la salle polyvalente. Il a été prévu un montant de 30 k€ pour cette réalisation (les études comptent pour moitié).

Pour les recettes d'investissement, rien à signaler.

	2019
Dépenses de fonctionnement	1 354 914,14
Recettes de fonctionnement	1 354 914,14

	2019
Dépenses d'investissement	673 982,76
Recettes d'investissement	673 982,76

VOTES : Pour : 13

Abstention : 1

Contre : 0

EAU

	2019
Dépenses d'exploitation	41 879,04
Recettes d'exploitation	41 879,04

	2019
Dépenses d'investissement	110 881,62
Recettes d'investissement	673 982,76

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention :

Contre :

IMMOBILIER

	2019
Dépenses de fonctionnement	40 100,00
Recettes de fonctionnement	40 100,00

	2019
Dépenses d'investissement	49 041,79
Recettes d'investissement	49 041,79

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

6-DELIBERATION VOTE DES TROIS TAXES 2019

Suite au vote du budget primitif 2019, le Conseil Municipal a délibéré et voté les taux d'impôts locaux comme suit :

- Taxe d'habitation : 10.96 %
- Taxe foncier bâti : 15.58 %
- Taxe foncier non bâti : 47.20 %

Il est à noter que les taux sont inchangés par rapport à 2018.

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

7-DELIBERATION SUR ANNULLATION TAXES D'URBANISMES IRRECOUVRABLES PERMIS DE CONSTRUIRE MR MME AYDINLI

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande d'admission en non-valeur de ces taxes d'urbanismes.

VOTES : Pour : UNANIMITE Abstention : 0 Contre : 0

8-DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR LE FINANCEMENT DU BRISE VENT DEVANT LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente Jean Monnet date de 1987 et l'objectif est de remettre en valeur le bâtiment tout en apportant une protection contre le vent.

Le projet consiste à créer un mur brise vue/vent en façade sud de la salle polyvalente Jean Monnet, au droit d'une zone d'enrobé plate, structure en métal laqué avec panneaux découpe laser, motif végétaux ou ronds variés en coloris bleu gris lavande avec aménagement d'un espace vert planté avec des essences variées et locales de plantes vivaces, arbustes et graminées. Aménagement d'un espace piéton en béton désactivé devant l'entrée de la salle et ravalement de la façade principale existante.

Ces travaux ont pour but l'embellissement du bâtiment tout en apportant une protection contre le vent.

Le coût prévisionnel hors taxes de cette opération s'élève à 49 845€, dont :

- Etude de faisabilité : 3000€
- Honoraires mission maîtrise d'œuvre : 6500
- Prestation d'ingénierie : 450€
- Etude géotechnique : 1895€
- Travaux : 38000€

Afin de financer ces travaux, Monsieur le Maire et Monsieur Roqueplan, adjoint aux bâtiments, proposent de solliciter une subvention à la région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du plan régional en faveur des bourgs centres d'un montant de 17445€, soit 35% du coût total des travaux et honoraires pouvant être retenus.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne un avis favorable à cette demande inscrite au budget 2019, section investissement.

VOTES : Pour : 13 Abstention : 1 Contre : 0

9-DELIBERATION SUPPRESSION DE POSTES SUITE AUX AVANCEMENTS DE GRADES 2018

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'un poste la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Considérant :

- les avancements de grade de l'année 2018
- l'avis favorable du CTP en date du : 27/11/2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression :

- du poste d'adjoint technique territorial, créé par délibération du 09/02/2006
- Du poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 2^{ème} classe, créé par délibération du 05/03/2012
- Du poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 2^{ème} classe créé par délibération du 05/03/2012
- Du poste d'agent administratif principal 2^{ème} classe créé par délibération du 25/05/2016

VOTES : Pour : UNANIMITE Abstention : 0 Contre : 0

10-APPROBATION DE LA CONVENTION CINE ETE 2019

Monsieur Le Maire et Madame Valérie Dias présentent au Conseil Municipal la convention Ciné Eté 2019 / VIENNE / VIENN'AGGLO / JARDIN.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

11-CONVENTION D'ADHESION AUX SOLUTIONS LIBRES METIERS AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

Dans le contexte du processus de dématérialisation et de télétransmission le centre de gestion de l'Isère (CDG) propose la signature d'une convention visant à mutualiser un ensemble de prestations (frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission).

Le CDG assure pour le compte de la collectivité :

Mise en œuvre

- Accompagnement dans la procédure de mise en œuvre
- Paramétrage permettant l'accès aux plateformes (S2 LOW, IPARAPHEUR, PASTELL, WEBMARCHE, TA@CT)
(IPARAPHEUR : le paramétrage sera un circuit simple de signature, sans visa.)

- Accès aux plateformes

La collectivité cosignataire, bénéficie d'un droit d'accès illimité aux plateformes, en termes de nombre et de volume de transactions, et ce pendant la durée de la convention.

- Assistance aux utilisateurs

Le CDG38 assure une assistance téléphonique et par mail aux collectivités.

Ces prestations sont incluses dans la cotisation additionnelle que la commune verse au centre de Gestion.

Le Conseil Municipal, après délibération décide l'adhésion proposée et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

VOTES : Pour : UNANIMITE

Abstention : 0

Contre : 0

INFORMATIONS DIVERSES

- Madame Evelyne Ziboura nous donne des informations concernant la tenue des bureaux de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019. Les inscriptions sont ouvertes et bienvenues.
- Monsieur Le Maire nous informe que la négociation du prix de l'eau pour JARDIN est en standby, la ville de VIENNE n'est pas fermée à la discussion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre HUGUET